

## Espace et société d’Afrique du Sud en 2016 : plus de justice ?

Philippe Gervais-Lambony

► **To cite this version:**

Philippe Gervais-Lambony. Espace et société d’Afrique du Sud en 2016 : plus de justice ?. Diplomatie : affaires stratégiques et relations internationales, Areion Group, 2016, pp.72-76. hal-02321653

**HAL Id: hal-02321653**

**<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-02321653>**

Submitted on 21 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Espace et société d’Afrique du Sud en 2016 : plus de justice ?

Par, **Philippe Gervais-Lambony**, Professeur de Géographie, UMR LAVUE, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Au début des années 1990, la fin négociée de l’apartheid plaçait l’Afrique du Sud sous les feux de l’actualité internationale et portait d’immenses promesses. Un modèle de transformation sociale allait-il émerger ? Un quart de siècle plus tard, la société sud-africaine est-elle plus juste socialement ?

En 1991, avec l’abolition des lois de l’apartheid, l’Afrique du Sud est sortie d’un système politique fondé sur l’injustice. En près de 25 ans, il est donc légitime de se demander si l’Afrique du Sud a changée dans le sens de plus de justice sociale et spatiale ? Cette question demande de mobiliser des travaux généraux sur la justice et l’injustice, j’utiliserai ici ceux d’Iris-Marion Young<sup>i</sup> qui distingue cinq formes d’oppression des « groupes sociaux ». Cette catégorisation analytique est particulièrement enrichissante pour une compréhension du régime d’apartheid<sup>ii</sup> :

- L’*exploitation* est l’oppression des classes sociales dominées, au sens où elles ne bénéficient pas d’une redistribution équitable des richesses, mais aussi où elles sont exclues des processus de prise de décision les concernant. L’exploitation de la main-d’œuvre noire était le point central du système d’apartheid. Exploitation au sens marxiste, puisqu’était imposé le travail dans les mines, l’industrie, l’agriculture et les services à une population transformée en main-d’œuvre bon marché; exploitation au sens de Young puisque cette main-d’œuvre était cantonnée dans des fonctions subalternes, longtemps sans droits syndicaux et sans possibilités de participer à la prise de décision dans les lieux de travail.

- La *marginalisation* affecte les exclus de la vie sociale qui perdent le respect de soi, même s’ils bénéficient d’une redistribution économique qui leur permet de survivre. La marginalisation affectait sous l’apartheid celles et ceux qui était qualifiés de « main-d’œuvre excédentaire ». Ils pouvaient être renvoyés loin des zones économiques pour être cantonnés dans les bantoustans, exemple parfait de mise à l’écart à la fois sociale, économique et spatiale.

- L’*absence de pouvoir* – *Powerlessness* — désigne l’oppression dont sont victimes ceux qui, indépendamment des questions de redistribution économique, sont exclus de toute prise de décision. L’absence de pouvoir caractérisait parfaitement sous l’apartheid le statut des populations non-blanches privées de droits politiques.

- L’*impérialisme culturel* est « l’universalisation de l’expérience et de la culture d’un groupe dominant et son instauration comme norme » (Young, 1990, p. 59, traduit par nous). L’impérialisme culturel de la population d’origine européenne sur les autres groupes culturels était une évidence l’apartheid. Pour mieux s’imposer, le régime divisait aussi en soulignant et manipulant la diversité des identifications ethniques et culturelles (des différents groupes bantous, des communautés d’origine indienne et *coloured*).

- La *violence* est une oppression quand elle est une « pratique sociale » envers certains groupes, éventuellement considérée comme acceptable parce qu'elle est simplement la conséquence de l'appartenance au groupe. Que cette forme de violence faite aux populations non-blanches ait caractérisé l'apartheid est une précision inutile, de la violence de la répression policière à celle de la simple vie quotidienne pour des individus humiliés parce que noirs.

Toutes ces formes d'oppression héritées n'ont pas disparu. Une des raisons en est probablement que l'on a sous-estimé l'importance du fait qu'en même temps qu'elle sortait de l'apartheid, l'Afrique du Sud entrait dans la mondialisation. L'Afrique du Sud n'est donc pas seulement un pays « post-apartheid », c'est aussi un pays « normalisé » parce que mondialisé<sup>iii</sup>. Or, qu'a impliqué la mondialisation de l'économie sud-africaine ? Jusqu'en 2009, les indicateurs économiques signalaient une « émergence » économique. Mais la production de richesse de l'économie sud-africaine s'est ralentie : le taux de croissance annuel baisse (2,5% en 2012, 1,3% en 2015) ; le taux de chômage dépasse les 30% de la population active (25% selon les chiffres officiels, qui ne tiennent pas compte des sans-emplois dits « découragés ») ; plus de 40 % de la population du pays vit en dessous du seuil de pauvreté. Mais une des conséquences de la mondialisation est la différenciation territoriale qui sépare de plus en plus les territoires perdants des autres. Il faut donc nuancer le propos selon les espaces et les groupes sociaux dont on parle.

Après un point sur les évolutions récentes de la vie politique sud-africaine, je proposerai une brève analyse géographique des changements de l'organisation spatiale du pays.

### **1994-2015 : un nouveau paysage politique ?**

Avec les élections de 1994, l'Afrique du Sud a connu une rupture politique majeure avec l'arrivée au pouvoir de l'*African National Congress* (ANC) et de ses alliés, le *South African Communist Party* (SACP) et le *Congress of South African Trade Unions* (COSATU). Mais cette coalition n'est pas homogène, deux traditions politiques très différentes y sont représentées : d'une part les socialistes, qui pensent la société d'abord en terme de classes (SACP, une partie du COSATU et de la « gauche » de l'ANC), d'autre part les nationalistes, qui pensent plutôt en terme de races et représentent la « droite » de l'ANC.

L'ANC a remporté toutes les élections nationales depuis 1994, avec encore 62,15 % des voix en 2014 et un taux de participation élevé (73 %), remportant 249 sièges sur 400 au Parlement ce qui a permis l'élection de Jacob Zuma pour un deuxième mandat. Cette victoire de l'ANC a surpris les analystes de la vie politique sud-africaine, d'autant que plusieurs signes révélaient un profond malaise social : depuis 2008 les explosions de violences xénophobes se sont faites régulières de même que les émeutes populaires contre les autorités locales et depuis 2010 le nombre de mouvements de grève est plus important que jamais depuis la fin de l'apartheid. Le malaise touche donc autant les exclus du nouveau système économique que le monde ouvrier, et il se déploie dans un contexte marqué par un autre fléau : le sida, dont le taux de prévalence est un des plus élevés du monde (plus de 10% de la population totale). Pourtant, lors du scrutin de 2014, si deux partis d'opposition ont contesté la suprématie de l'ANC, le basculement du paysage politique annoncé n'a pas eu lieu. Premièrement, l'Alliance Démocratique (DA) a poursuivi sa montée en puissance mais moins qu'escompté : en 2014 la DA a obtenu 22,23% (contre 16,66% en 2009) des suffrages et 89 sièges au parlement. Deuxièmement un nouveau parti vient concurrencer l'ANC sur ses terres électorales, les *Economic Freedom Fighters*, parti fondé en 2013 par Julius Malema et qui a obtenu 6,35% des suffrages en 2014. Ancien leader de l'ANC *Youth League*, Julius Malema, appelle à la nationalisation des mines et des banques et à la redistribution massive des terres.

Le discours de l'EFF se nourrit des soupçons de collusion entre l'ANC et les élites économiques. Ce qui est aujourd'hui appelé « le massacre de Marikana » en a été un révélateur. Le 16 août 2012, la police sud-africaine a abattu 34 mineurs grévistes de la mine de platine de Marikana (située dans la région de Rustenburg, au nord-ouest de Johannesburg). La société Lonmin, aux capitaux britanniques et sud-africains, est un des acteurs économiques importants de l'exploitation du platine en Afrique du Sud. Les mineurs de la région (en majorité migrants originaires de l'ancien bantoustan du Transkei), près de vingt ans après la fin de l'apartheid, travaillent toujours dans le cadre d'un système qui ressemble fort à celui hérité de la période coloniale puis de l'apartheid : le système du travail migrant.

Les morts de Marikana sont aussi d'une part cause de tension entre l'ANC et la COSATU, d'autre part liés à la montée en puissance de syndicats d'opposition. La COSATU (21 syndicats, 2 millions de syndiqués) est aujourd'hui dans une situation de tension extrême. Le *National Union of Mineworkers* a été accusé de collusion avec le patronat minier et le gouvernement. La grève dans les mines de platine a été soutenue par un syndicat concurrent, l'*Association of Mineworkers and Construction Union*. L'affaiblissement du COSATU est lié à de nombreux facteurs dont la difficulté d'être partie prenante d'une alliance avec un ANC économiquement neo-libéral, mais il est aussi structurel : la tertiarisation de l'économie fragilise les secteurs miniers et industriels, or, si le taux global de syndicalisation dépasse encore les 25% il est plus faible chez les plus jeunes et dans le secteur tertiaire en particulier.

C'est donc autour d'un débat sur les politiques économiques que se dessine aujourd'hui le paysage politique du pays. Le *Reconstruction and Development Program* (RDP), qui a été le programme socio-économique du gouvernement de 1994 à 1996, répondait à la volonté de conduire une politique de réparation des injustices héritées de l'apartheid. Il a été remplacé par des programmes qui consistent tous à favoriser l'investissement en pariant sur un effet en cascade jusqu'aux plus démunis mais de fait ont surtout favorisé les nouvelles classes moyennes. Lors du congrès de l'ANC de 2007, le Parti communiste, le COSATU, les jeunes de l'ANC et l'aile gauche du Parti, ont soutenu Jacob Zuma, élu à la tête de l'Etat en 2009 sur la base de promesses de retour à une politique plus redistributive. Son gouvernement a mis en place la *National Planning Commission* qui a produit en 2012 un plan de développement national (*National Development Plan*, NDP) à l'échéance 2030. Approuvé au congrès de l'ANC en 2012, ce plan est vigoureusement critiqué par le COSATU et par une partie de la gauche socialiste de l'ANC qui le jugent trop libéral économiquement : c'est la libéralisation du marché du travail et la modernisation de l'économie qui doivent être les outils pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités à toutes les échelles territoriales.

### ***Une apparente stabilité socio-spatiale***

Une des causes des tensions actuelle est-elle le manque de transformation structurelle de l'Afrique du Sud ? En tous cas, la stabilité de l'organisation socio-spatiale de l'Afrique du Sud est, de prime abord, frappante. Les re-découpages territoriaux de 1994 indiquaient pourtant une volonté forte de changement. A l'échelle provinciale, neuf nouveaux territoires ont été délimités, les bantoustans ont été effacés de la carte politique. Les autorités locales ont été aussi redéfinies. Dans ces nouvelles limites la redistribution économique interne à chaque entité territoriale est possible alors que l'apartheid l'interdisait en séparant strictement les budgets des territoires blancs et noirs. Mais cette réorganisation territoriale n'a pas empêché la poursuite du mouvement de concentration dans les grands centres urbains. Le Gauteng (13 millions d'habitants), Le Cap (4 millions) et Durban/eThekweni (3,7 millions) restent les points nodaux du pays. Cette métropolisation explique largement le renforcement des inégalités entre provinces. Le Gauteng, le Cap de l'Ouest et le KwaZulu Natal (moins urbanisé) concentrent plus de 70% du PIB national (et le Gauteng à lui seul plus du tiers) et

près de 55% de la population du pays. Et ces proportions augmentent depuis le début des années 2000 alors que les populations des autres provinces diminuent par départ de migrants. Ceci dans une situation où le taux d'accroissement naturel de la population nationale ne cesse de diminuer, passant de 1,33 en 2001 à 0,8 en 2015 (si la population continue de s'accroître légèrement c'est aujourd'hui du fait de l'immigration).

L'autre facteur majeur d'inégalité territoriale est la situation foncière. La redistribution des terres, un des principaux engagements de l'ANC en 1994, n'a en effet toujours pas eu lieu : à peine 10 % des terres qui auraient dû l'être ont été redistribuées entre 1994 et 2015. Dans les anciens bantoustans vivent quelque 12 millions de sud-africains et la majorité n'a pas accès à une terre cultivable et vit encore sous le contrôle foncier des chefs « traditionnels ». Concernant les terres des anciennes zones blanches, le manque de moyens a caractérisé les politiques foncières. En 2013, cependant, année du centenaire du *Land Act* de 1913 qui avait dépossédé les Noirs de 90% des terres du pays, le gouvernement s'est doté de nouveaux outils au service de la politique de redistribution foncière : renforcement du droit d'expropriation, mise en place d'un département d'évaluation du coût de la terre pour une « compensation équitable ».

Quoi qu'il en soit c'est par une autre stratégie territoriale que les autorités tentent de rééquilibrer le territoire. Le *National Development Plan* de 2012 propose en effet un traitement différencié des espaces :

- Le renforcement des infrastructures sur le corridor Gauteng-eThekweni, définit comme *National Competitiveness Corridor*.
- Le développement en étoile à partir du Gauteng de trois corridors transfrontaliers avec le Botswana, le Zimbabwe et le Mozambique.
- Le développement des *Nodes of Competitiveness* : Le Cap, eThekweni, Nelson Mandela Bay, Buffalo City.
- L'aide au développement des espaces ruraux de forte densité, essentiellement les anciens bantoustans.
- La protection et le développement des espaces définis comme *ressource-critical* : espaces miniers prioritaires (notamment la *platinum belt*), espaces d'environnement menacés, espaces agricoles productifs.

Il est trop tôt pour juger de l'efficacité de ce programme, pour le moment c'est certainement d'abord à l'échelle intra-urbaine et dans les métropoles qu'il faut chercher les transformations socio-spatiales les plus importantes. Trois évolutions dominent dans les métropoles : l'enfermement des plus riches ; l'émergence d'une classe moyenne noire qui induit des transformations des espaces d'exclusion de naguère ; le maintien de l'exclusion socio-spatiale des plus démunis.

Les espaces de vie des plus riches des sud-africains correspondent aujourd'hui à des modèles mondiaux : *gated community*, *office park*, *shopping mall*... Comme ailleurs, le moteur du phénomène est la promotion immobilière spéculative qui met en vente un mode de vie sécurisé et exclusif et que les politiques publiques ne parviennent pas à juguler. Dans ces espaces la mixité raciale a considérablement progressé. On estime aujourd'hui que près de 30% de la classe moyenne sud-africaine est noire, en chiffres brut on aurait affaire à près de 3 millions de personnes. Mais ni la visibilité de la classe moyenne noire, ni le bruit médiatique autour des *Black Diamonds*, ne doit occulter le maintien des structures d'ensemble des territoires métropolitains : la différenciation spatiale est aujourd'hui socio-économique, mais les inégalités sociales se sont coulées dans l'espace hérité du système de ségrégation raciale.

Que la société sud-africaine soit plus juste aujourd'hui qu'il y a vingt ans n'est donc pas une évidence. Pourtant les efforts de redistribution ont été réels : des millions d'enfants ont gagné depuis 1994 un meilleur accès à l'éducation, des millions de personnes ont accédé à des services élémentaires, des logements ont été construits en nombre considérable (plus de 3 millions), les plus pauvres sont des millions à bénéficier d'un système d'aide sociale. Cependant ces efforts n'ont pas suffi à réduire les manques. Pour revenir sur les formes d'oppression énoncées au début de ce texte on pourrait dire qu'il y a bien eu reconnaissance culturelle et accès aux droits politiques mais sans redistribution suffisante. L'enjeu crucial aujourd'hui est donc de refonder le contrat social sud-africain. Le compromis politique qui a permis il y a vingt ans une sortie de l'apartheid reposait sur un certain nombre d'engagements dont les contradictions sont de plus en plus apparentes : l'Etat sud-africain pouvait-il mener à la fois des politiques publiques qui visent à plus de justice socio-spatiale et la volonté d'intégrer la mondialisation économique qui fait émerger des injustices nouvelles ou en renforce d'anciennes socialement et spatialement ?

### **Orientations bibliographiques**

Bénet-Gbaffou C. (éd), 2015, *Popular Politics in South African Cities: Unpacking Community Participation*, Pretoria, HSRC Press.

Calland R., 2013, *The Zuma Years. South Africa's changing face of Power*, Johannesburg, Zebra Press.

Gervais-Lambony P., 2012, *L'Afrique du Sud. Entre héritages et émergence*, Paris, La Documentation Photographique.

Houssay-Holzschuh M. (éd), 2010, *Puissance émergente, nation adolescente : l'Afrique du Sud en 2010*, Revue *EchoGéo* n° 13.

Shepherd Nick, Robins Steven (éds), 2008, *New South African Keyword*, Johannesburg, Jacana Press.

---

<sup>i</sup> Young I-M, 2000, 1990, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.

<sup>ii</sup> Système dont la propagande utilisait d'ailleurs le registre de la justice pour s'auto-légitimer : justice distributive (chiffres à l'appui, il était démontré que le sort économique des noirs sud-africains était meilleur que celui des états indépendants) ; justice en termes de « reconnaissance » (en séparant les groupes culturels, l'apartheid était censé permettre de préserver leurs traditions et leurs patrimoines immatériels).

<sup>iii</sup> Ceci est d'autant plus apparent si l'on garde à l'esprit le fait que près de 50% de la population sud-africaine a moins de 20 ans aujourd'hui, c'est-à-dire n'a pas connu l'apartheid. En 2015 la population totale du pays est estimée à 55 millions (dont 80 % de Noirs, 9 % de Colorés, 8,5 % de Blancs et 2,5 % d'Indiens).